

Le monde politique agit dans l'urgence. Qui l'influence?

Le médecin vient peut-être de perdre le pouvoir de choisir quel traitement est à appliquer à son patient. En effet, l'abolition de l'obligation de contracter, qui correspond à l'abolition du libre choix par le patient de son médecin, risque bien de permettre aux assureurs d'imposer de nouvelles guidelines, dont les fondements seraient plus économiques que médicaux.

Aujourd'hui, si nous partons en guerre, si nous montons aux barricades, nous pouvons être certains qu'on dira que c'est pour défendre nos acquis ainsi que des revenus que l'on juge toujours exorbitants.

Et pourtant, le problème est ailleurs. Comment le faire comprendre? Comment ouvrir les yeux des incrédules? Comment expliquer que notre métier s'exerce dans la confiance, le partenariat et le long terme? Non, le problème se situe au niveau du pouvoir, le pouvoir de choisir. Par l'abolition de l'obligation de contracter, telle qu'elle est prévue, on infantilise le citoyen comme si d'autres devaient choisir le bon médecin à sa place, comme s'il était incapable de juger. Rappelons pour mémoire que les tarifs conventionnés existent et que dans le cadre de la LAMal, nous sommes obligés de les appliquer pour tous nos patients et que nous avons l'interdiction formelle d'exiger plus. Ne s'agit-il pas là d'une protection tarifaire suffisante?

En l'état actuel, on nous présente les restrictions futures comme étant plus la prolongation de la clause du besoin. Comment va-t-on planifier les besoins? Et surtout, a-t-on mesuré l'influence qu'aura cette planification sur le nombre futur de médecins? En effet, ne va-t-on pas très rapidement former exactement le nombre de médecins dans telle spécialité que la planification admettrait théoriquement dans le futur? Et si les conditions changent, que va-t-il se passer? Et si dans une région, plusieurs médecins arrivent en même temps à la retraite dans la même spécialité, comment va-t-on les remplacer? On peut affirmer que la gestion du nombre de médecins ne sera pas chose aisée. On peut également craindre que les assureurs useront de toute leur influence, et l'évolution des décisions politiques montre qu'ils en ont, pour que la planification soit suffisamment restrictive afin qu'ils puissent exercer leur droit à rompre les contrats. Rappelons également que dans le projet actuel, il est prévu que tous les quatre ans, ces contrats puissent être remis en

question. Qui va encore se former pendant 12 à 15 ans pour être ensuite à la merci des assureurs? La santé est un droit fondamental et l'on est en train de bâillonner ceux qui la prodiguent au nom de la toute-puissance de l'économie. Rien de nouveau à l'horizon. Le monde devient fou. Mais nous pouvons être certains qu'ainsi la pénurie de médecins suisses est programmée.

On veut faire croire que l'augmentation des coûts de la santé est imputable aux médecins et qu'il s'agit donc de les mettre au pas. C'est totalement ridicule. Dans le domaine ambulatoire, ces dernières années, leur nombre a bien plus augmenté que les coûts. Quant au domaine hospitalier, il a également vu une augmentation massive du nombre de médecins ainsi que des nouvelles techniques. Ces dernières expliquent certainement plus l'augmentation des coûts imputables aux hôpitaux. Que dire enfin des services d'urgence hospitaliers? Ils ne font aucune réclame, ne traitent que dans l'immédiat sans assurer le suivi et pourtant, partout en Suisse, on les voit pris d'assaut. Ceci devrait pour le moins mettre la puce à l'oreille de nos politiciens. N'y a-t-il pas un problème au niveau de la consommation? Quel est le rôle de la médecine dans notre société? Quelles angoisses doit-on évacuer dans l'urgence?

Reste la grande farce des réseaux amputés de tout ce qui aurait pu les rendre utiles et attractifs, impossibles à financer sauf si l'assureur parvient à obliger les médecins à casser leur tarif et à rationner les soins. Est-ce cela que la population désire vraiment? Un modèle à l'américaine qui aujourd'hui est en pleine débandade et que la Suisse s'apprête à mettre en place.

Non, nous n'allons pas nous battre pour nous seulement, mais également pour l'image que nous avons de la médecine et du service qu'elle apporte à la population. Comment? Il appartiendra à la Chambre médicale de la FMH de le décider. Référendum contre la non obligation de contracter ou initiative pour une caisse unique afin de casser le pouvoir des assureurs et politiser le débat car, on le voit bien en France par exemple, la sécurité sociale ne peut pas faire n'importe quoi et la confrontation avec un seul partenaire est plus aisée. Sans oublier que la disparition des coussins dorés de nos grands dirigeants de caisses-maladie apporterait de substantielles économies.

*Dr Richard Nyffeler, Président Société Médicale
du Canton de Fribourg*